

# PROCÉDURE D’AFFILIATION USEP 2020 / 2021

N° d’affiliation :

Association :

## 1) Association USEP : création et modification

Pour adhérer à l’USEP vous devez affilier votre association d’école. Si vous n’en avez pas, il faut la créer et la déclarer auprès de la préfecture. Il faut par la suite informer celle-ci des changements (statuts, siège, composition des membres...) à l’aide des formulaires cerfa. [Consultez notre page internet](#) consacrée à ce sujet ou contactez-nous pour tous besoins de renseignements.

## 2) Demander son affiliation en se connectant à son espace webaffiligue

Connectez-vous à votre espace personnel [webaffiligue](#), mettez à jour vos informations, notamment la composition des membres (président(e), trésorier(e) et correspondant(e)), signez et retournez-nous le document.

**Attention :** le règlement général sur la protection des données (RGPD) impose certaines obligations dont celle de communiquer une adresse email nominative pour chaque adulte renseigné dans la base de données.

## 3) Règlement de l’affiliation

L’affiliation à l’USEP 49 comprend pour toutes les associations, quel que soit le nombre de classes ou d’élèves, une part affiliation ainsi qu’une licence adulte et 8 licences élèves, minimum.

	Écoles Maternelles	Écoles Elémentaires
Affiliation	1*35.50 €	1*35.50 €
Licence adulte	1*16.65 €	1*16.65 €
Licences élémentaires		8*5.35 €
Licences maternelles	8*4.35 €	
<b>Total minimum</b>	<b>86.95 €</b>	<b>94.95 €</b>

Vous pouvez prendre plus de licences adultes et élèves que cette base minimum, pour cela retournez-nous le bon de commande joint au dossier.

## 4) Participer à des rencontres

Dans l’année, lors de participations à des rencontres du calendrier départemental USEP :

- **sur le temps scolaire :** l’école doit licencier, un tiers des élèves participants à la rencontre sportive organisée par l’USEP 49, avant celle-ci.
- **hors temps scolaire :** tous les élèves participants doivent posséder une licence à leur nom, saisie dans webaffiligue.

Pour chaque commande de licence(s), envoyez-nous le bon de commande complété. Une facture vous sera envoyée pour règlement.

**La suite au verso** 

## 5) Licencier ses adhérents

Licencier ses élèves : saisissez / importez vous-même vos élèves dans webaffiligue ou envoyez-nous la liste au format numérique à partir du fichier Excel joint ou en faisant une extraction ONDE (les fichiers PDF ne sont pas acceptés).

Transmettez-nous une [liste d'élèves](#) à licencier (fichier Excel ou ONDE). Celle-ci sera utilisée par le CD USEP 49 en fin d'année scolaire, si vous n'avez pas saisi de noms dans webaffiligue.

## 6) En bref...

**Les documents à nous retourner :**

A l'issue de votre demande d'affiliation sur webaffiligue, imprimez et envoyez-nous le **formulaire d'affiliation signé**.

Le **bon de commande** pour tout achat de licences au-delà des licences incluses dans l'adhésion de base (1 adulte et 8 élèves).



Prestations	Affiliation et adhésions
Emprunt de matériel	Affiliation de base (part affiliation + 1 licence adulte + 8 licences élèves)
Participation à des rencontres décentralisées (Cf. calendrier), Usépiades, animations sportives	Affiliation de base + licencier 1/3 des participants élèves à la rencontre
Participation aux rencontres hors temps scolaires : défi 3000, cross.	Affiliation de base + licencier tous les participants à la rencontre

## APAC Assurance

L'association USEP affiliée auprès du Comité Départemental USEP/FOL, peut bénéficier des garanties proposées par l'APAC Assurance.

Si votre association est organisatrice d'une manifestation hors temps scolaire, merci de nous contacter pour compléter la fiche diagnostic APAC.

Renseignements : Pascal Cherel (FOL 49) Tél : 02.41.96.11.58 ou [pcherel@fol49.org](mailto:pcherel@fol49.org)



## Pour information

Pour vos achats de matériel sportif, les écoles affiliées à l'USEP peuvent bénéficier du partenariat mis en place avec Casal Sport et Decathlon Pro. Contactez-nous pour recevoir code et bon de commande.

**Casal sport** : 10 % sur le petit matériel, 5% sur le gros matériel et le matériel de marque, 50% sur les frais de port



**DécathlonPro** : remise de 10% aux conditions du catalogue décathlon Pro en vigueur (hors cycle).

